



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 121082

Texte de la question

M. Éric Jalton interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la bourse d'échange Erasmus et le prie de bien vouloir lui en faire le bilan, s'agissant plus particulièrement des étudiants issus des départements, régions et autres collectivités d'outre-mer.

Texte de la réponse

La France joue un rôle majeur dans les réflexions d'avenir qui participent à renforcer la place des territoires d'Outre-mer dans le futur programme « Erasmus pour tous » (2014-2020). A ce stade, la mobilité des étudiants d'outre-mer s'inscrit notamment dans le cadre de l'action Erasmus du programme communautaire Éducation et Formation tout au Long de La Vie (EFTLV). Un bilan détaillé de cette action vient d'être dressé à l'attention de Monsieur Éric Jalton, en réponse à sa question écrite n° I20176 en date du 18/10/2011. En raison de la distance et du coût de transport qu'elle implique, la mobilité d'Outre-mer en direction de l'Europe demeure très faible, comme le révèle « le palmarès 2010 Erasmus ». A ce stade, la mobilité sortante outre-mer ne représente que 0,5 % des mobilités Erasmus en France. Cette faiblesse s'explique notamment par le fait que les étudiants inscrits dans les établissements des territoires d'outre-mer se dirigent plus naturellement vers les pays les plus proches (Caraïbes et Amérique, Océan Indien, Océanie), en raison de leur proximité géographique, culturelle ou économique. A titre indicatif, 36 880 étudiants sont inscrits dans les départements d'outre-mer (DOM) et 281 820 étudiants sont inscrits en métropole, dans l'enseignement supérieur. En octobre 2011, l'Agence 2E2 F (Europe éducation formation France) a édité une fiche thématique sur les programmes européens en outre-mer. En 2011, la Réunion enregistre 77 mobilités d'étude et 14 mobilités de stage, la Martinique ne compte aucune mobilité d'étude et 45 mobilités de stage, la Guadeloupe 19 mobilités d'étude et 1 de mobilité stage. En 2011, la Nouvelle Calédonie (COM) et la Polynésie Française (TOM) comptent respectivement 3 et 8 mobilités d'étude mais aucune mobilité de stage. Depuis 2007, l'Agence 2E2 F a enregistré un total de 388 mobilités d'étude et 195 mobilités de stage en provenance des territoires d'outre-mer, ce qui représente à ce jour une évolution de 26 % pour les mobilités d'études et une évolution de 3,6 % pour les mobilités de stage (sur 4 ans). Les étudiants Erasmus d'outre-mer étudient dans les mêmes établissements et les mêmes pays européens que leurs homologues métropolitains. Le Royaume-Uni (47%) et l'Espagne (27%) restent très majoritairement en tête des choix de destination pour les mobilités de stage ou d'étude. Pour dynamiser l'implication des régions ultrapériphériques et le PTOM français dans le programme Erasmus, plusieurs actions spécifiques ont été menées et suivies. L'Agence Française 2E2 F prend en charge les frais réels pour le transport entre territoire d'origine et le pays d'accueil, dans le cadre des projets de mobilités. Cette action a pour but de compenser la distance et le coût de transport qui font obstacle à la participation des territoires d'outre-mer aux programmes afin de donner les mêmes chances aux candidats Erasmus d'outre-mer qu'à ceux de la métropole d'effectuer une mobilité en Europe. L'Agence organise également des missions d'information et de promotion sur certaines zones en particulier la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Nouvelle Calédonie. En outre, une prochaine mission d'information est prévue pour janvier 2012 en Polynésie française. D'autre part, une réunion de promotion du programme intitulée « les 24 heures des outre-mer » se tiendra également en janvier 2012. Enfin,

le Conseil de coopération éducative - Océan indien (CCE-OI) installé en décembre 2010 par le Recteur de l'Académie de la Réunion a pour objectif de développer cette mobilité étudiante.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121082

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11477

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1356